

C'EST QUOI, CE CHANTIER RUE DE BELLECHASSE ?

LA MAIRIE DE PARIS ENTRETIEN L'ESPACE PUBLIC AFIN D'AMÉLIORER LE CONFORT ET LA SÉCURITÉ DE TOUS.

QUOI ?

Remise en état initial de la chaussée suite à un affaissement.

OÙ ?

41 rue de Bellechasse (7^{ème}).

QUAND ?

Du 21 janvier jusqu'à la mi-février 2019.

COMMENT ?

⚠ Désamiantage de la chaussée existante sur 20 mètres de long. Une partie des chaussées parisiennes contient des traces d'amiante, utilisé jusqu'en 1997 afin de prolonger leur durée de vie. Lors du retrait du revêtement amiante, la Ville de Paris respecte alors un protocole très strict permettant de limiter la présence de fibres dans l'air. Ce travail est réalisé par des entreprises certifiées. L'amiante, emprisonné dans l'enrobé, ne présente pas de danger pour la santé.

- ⚠ Traitement de l'affaissement.
- ⚠ Réalisation de la chaussée neuve.

LE CHANTIER AU JOUR LE JOUR

- ⚠ Fermeture de la rue de Bellechasse les 21 et 22 janvier 2019.
- ⚠ Maintien des accès riverains.
- ⚠ Pas d'impact pour les circulations piétonnes.

Des panneaux de signalisation réglementaire seront mis en place 7 jours avant le début des travaux.

CONTACTS

MAITRE D'OUVRAGE MAIRIE DE PARIS

MAITRE D'ŒUVRE

DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE - NORD SUD
12, RUE CABANIS 75014 PARIS / TEL. 01.53.80.84.00.
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H

ENTREPRISES

VTMTP, FAYOLLE, AB MARQUAGE, EJI

PLUS D'INFOS

SUR CHANTIERS.PARIS.FR

ET AU 3975* -0,05 € PAR MINUTE + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

**NOUS FAISONS AU PLUS VITE ET AU MIEUX
POUR LIMITER LA GÊNE OCCASIONNÉE.
MERCİ POUR VOTRE PATIENCE.**

 **PARIS**
SE TRANSFORME

